

Au premier trimestre 2022, l'activité économique francilienne progresse nettement

Insee Conjoncture Île-de-France • n° 40 • Juillet 2022

En Île-de-France, la reprise économique s'accélère au premier trimestre 2022 malgré la crise sanitaire qui se poursuit et le conflit naissant en Ukraine. L'emploi progresse de 0,3 % dans la région comme en France et dépasse désormais les 6 millions de salariés. La demande d'emploi continue de refluer pour passer sous le niveau constaté au quatrième trimestre 2019. Le taux de chômage suit la même tendance pour s'établir à 7,0 %, son niveau le plus bas depuis 2008.

Les créations d'entreprises sont dynamiques, en particulier sous le régime de micro-entrepreneur. Enfin, le tourisme reprend, même si la fréquentation hôtelière peine à retrouver son niveau d'avant-crise.

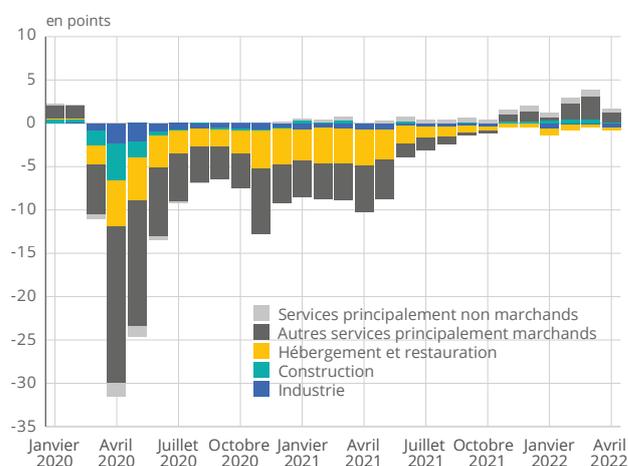
L'activité économique francilienne dépasse son niveau d'avant-crise

Au premier trimestre 2022, le volume d'heures rémunérées en Île-de-France augmente de 11 % par rapport au premier trimestre 2021. C'est l'une des plus fortes progressions régionales enregistrées en France, après celles de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Corse. Le volume d'heures rémunérées dépasse désormais de 1,7 % celui du premier trimestre 2019. Toutefois, la progression par rapport à la période d'avant-crise est moins élevée en Île-de-France que sur l'ensemble de la France (+ 2,8 %).

Les autres services principalement marchands (parmi lesquels le commerce) ainsi que l'hébergement et restauration sont les secteurs qui contribuent le plus à la hausse observée par rapport au premier trimestre 2021. En comparaison du niveau d'avant-crise, ce dernier secteur reste cependant en retrait de 7,8 %

► **figure 1.** C'est également le cas de l'industrie (- 3,4 %) et plus particulièrement de la fabrication de matériels de transport. Ce sont les autres services principalement marchands, secteur le

► 1. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019 en Île-de-France



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

► Contexte national En France, l'activité s'est repliée début 2022

Début 2022, l'activité française s'est légèrement repliée (- 0,2 % au premier trimestre). La consommation des ménages, en particulier, a nettement reculé (- 1,5 %), du fait d'une situation sanitaire dégradée et d'une hausse continue de l'inflation, accentuée fin février par le déclenchement de la guerre en Ukraine (+ 4,5 % d'inflation sur un an en mars après + 2,9 % en janvier). L'emploi, en revanche, a continué de progresser, tout en ralentissant. Il a notamment été porté par l'alternance et de possibles besoins de main-d'œuvre pour pallier les absences liées à la pandémie. Au deuxième trimestre, l'amélioration de la situation sanitaire aurait conduit l'activité à se redresser, tirée par les secteurs ayant pâti de la vague pandémique (hébergement-restauration, services de transport...). La consommation ne se serait reprise que modérément, la hausse de l'inflation continuant de peser sur les décisions d'achat des ménages.

► Contexte international L'économie mondiale face aux chocs

Début 2022, les principales économies mondiales ont été confrontées à une situation sanitaire dégradée ainsi qu'au déclenchement de la guerre en Ukraine qui, notamment, a accentué les tensions sur les prix. L'activité économique a ainsi marqué le pas dans les principales économies occidentales, grevée en zone euro par l'inflation et le recul de la consommation des ménages. Au Royaume-Uni et aux États-Unis en revanche, la consommation a progressé, soutenue par les hausses de salaire et la baisse du taux d'épargne des ménages. Au deuxième trimestre, l'activité mondiale aurait progressé à un rythme modéré, affectée par les confinements en Chine et la hausse de l'inflation, et ce malgré l'amélioration de la situation sanitaire en zone euro.

plus impacté par la crise, qui portent le plus fortement la reprise économique régionale.

La situation des départements est contrastée. En lien notamment avec les difficultés de l'industrie automobile, le département des Yvelines est le seul dont le volume d'heures rémunérées est inférieur à celui du premier trimestre 2019. À l'inverse, les autres départements connaissent des situations plus favorables, à l'image de Paris grâce en particulier aux activités d'information et communication.

L'emploi francilien progresse à un rythme proche de celui de 2019

Au premier trimestre 2022, l'emploi salarié francilien augmente de 0,3 % par rapport au trimestre précédent (+ 21 300 emplois), dépassant la barre des 6 millions ► **figure 2**. Cette évolution rejoint celle de la période d'avant-crise sanitaire observée depuis 2015, et ce malgré la vague Omicron de janvier et le début de la guerre en Ukraine. La croissance de l'emploi est identique en France (hors Mayotte). Sur un an, la progression dans la région est du même ordre qu'au niveau national (+ 2,7 % et + 2,9 %).

Ce trimestre, l'emploi est essentiellement porté par le secteur tertiaire marchand (hors intérim) avec 22 700 emplois supplémentaires (soit + 0,6 %) ► **figure 3**. Les créations d'emplois sont quasi stables dans le secteur tertiaire non marchand (+ 0,1 %). Au sein du secteur des services, l'emploi dans l'information et communication poursuit sa hausse (+ 2,4 %). À l'inverse, l'hébergement et restauration perd des emplois (- 1,3 %), dans le contexte de la vague Omicron de début d'année. Cependant, l'emploi dans ce secteur augmente de 10 % en un an. Comme au trimestre précédent, l'emploi est stable dans le secteur de la construction (0,0 %) et de nouveau en baisse dans l'industrie (- 0,2 %). Il recule légèrement dans le transport et l'entreposage (- 0,5 %).

L'emploi est en baisse dans l'intérim (- 1,7 % par rapport au trimestre précédent), en rupture avec la tendance observée depuis le deuxième trimestre 2020. Après une forte chute entre le dernier trimestre 2019 et le premier trimestre 2020 (- 37 %), l'intérim avait augmenté progressivement pour retrouver son niveau d'avant-crise au quatrième trimestre 2021.

À l'échelle départementale, l'emploi progresse le plus à Paris (+ 0,8 %), notamment porté par le secteur de l'information et communication (+ 10 800 emplois ce trimestre). À l'opposé, l'emploi décline légèrement dans l'Essonne (- 0,2 %), notamment du fait de la baisse de l'intérim (- 9,8 %). C'est également le cas dans le Val-de-Marne où l'emploi recule de 0,1 % avec une baisse d'emplois importante dans la fabrication de matériels de transport (- 7,5 %). Les autres départements connaissent une légère hausse de l'emploi (de + 0,2 % dans le Val-d'Oise et les Hauts-de-Seine à + 0,5 % en Seine-et-Marne).

Le taux de chômage est quasi stable

Au premier trimestre 2022, le taux de chômage est quasi stable (- 0,1 point) par rapport au trimestre précédent, s'établissant à 7,0 % de la population active en Île-de-France. Il s'agit de son plus bas niveau depuis 2008, si l'on excepte la baisse ponctuelle en « trompe-l'œil » du printemps 2020, pendant le premier confinement. En France (hors Mayotte), le taux de chômage est également quasi stable (- 0,1 point), à 7,3 % ► **figure 4**.

Au sein de la région, le taux de chômage diminue dans tous les départements (entre - 0,1 et - 0,2 point). Il reste le plus bas à Paris (5,8 %), suivi par les Hauts-de-Seine (6,0 %). L'Essonne (6,3 %) se

► Avertissement sur l'emploi salarié localisé

Les estimations trimestrielles d'emploi au premier trimestre 2022 sont davantage révisées sur le passé qu'habituellement, car elles bénéficient de plusieurs changements méthodologiques.

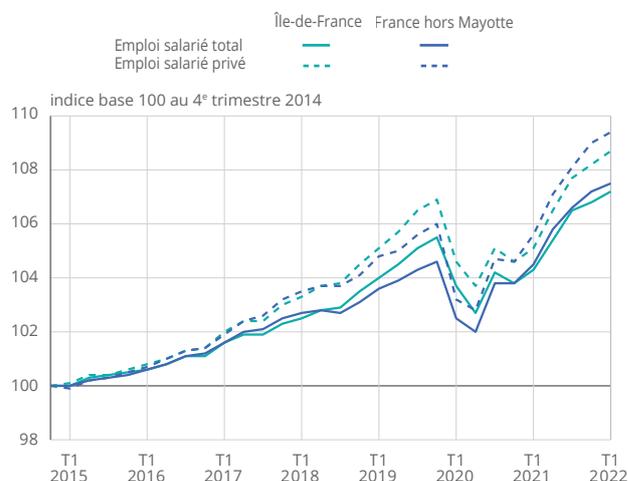
La Caisse nationale de l'Urssaf a, en juin 2021, basculé l'ensemble de son système statistique vers la source des déclarations sociales nominatives (DSN), générant des révisions des séries longues du nombre de postes salariés sur le champ privé hors intérim. Cette révision est maintenant prise en compte dans les séries diffusées par l'Insee. S'y ajoute la révision, habituelle, liée à la mise à jour des modèles calculant les corrections des variations saisonnières.

Par ailleurs, les alternants (en apprentissage ou contrat de professionnalisation) sont désormais inclus explicitement dans la dynamique de l'emploi salarié sur les années récentes. Cela conduit à comptabiliser 240 000 créations d'emplois supplémentaires entre fin 2019 et fin 2021, l'apprentissage ayant fortement augmenté entre fin 2019 et fin 2021.

Enfin, les niveaux d'emploi en séries longues des estimations trimestrielles d'emploi sont calés sur les Estimations annuelles d'emploi, qui ont été l'objet d'un rebaselement au printemps 2022.

Ces différentes révisions sont détaillées dans la [note méthodologique sur l'emploi salarié](#).

► 2. Évolution de l'emploi salarié

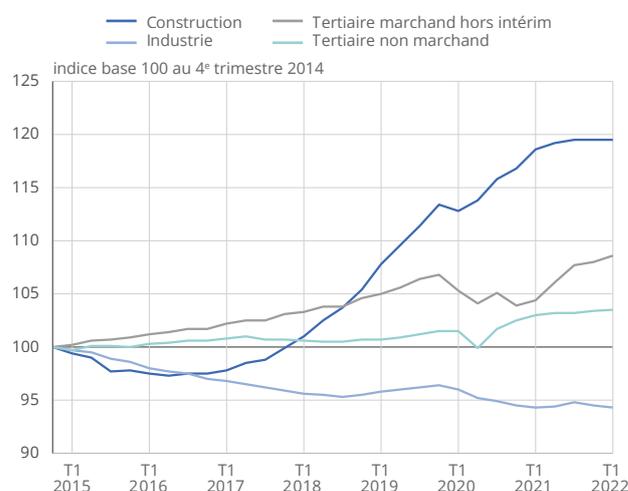


Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 3. Évolution de l'emploi salarié par secteur en Île-de-France

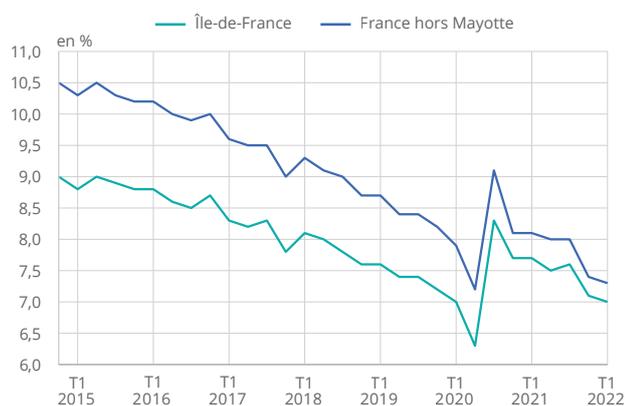


Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 4. Taux de chômage



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données trimestrielles CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

situé désormais au troisième rang, de peu devant les Yvelines (6,4 %), département qui avait le taux le plus faible depuis plus de dix ans avant la crise sanitaire. La Seine-et-Marne (6,7 %) et le Val-de-Marne (7,2 %) se situent à un niveau proche du niveau régional. Le taux de chômage est le plus élevé dans le Val-d'Oise (8,1 %) et la Seine-Saint-Denis (10,3 %).

La demande d'emploi poursuit son recul, en particulier pour les jeunes et les demandeurs d'emploi de longue durée

Au premier trimestre 2022, en Île-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne à 632 310, soit - 4,6 % par rapport au trimestre précédent, une baisse moindre qu'en France métropolitaine (- 5,3 %). Sur un an, ce nombre baisse de 15 % (contre - 17 % au niveau national). Pour la première fois, l'Île-de-France passe sous le seuil observé avant-crise (- 3,6 % par rapport au quatrième trimestre 2019) alors que ce niveau avait été atteint au niveau national depuis le troisième trimestre 2021.

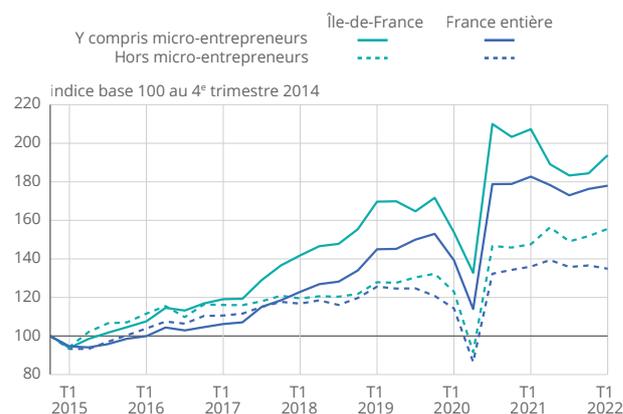
Le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C) progresse de 1,9 % par rapport au trimestre précédent, traduisant, pour partie, des transferts de la catégorie A vers les catégories B et C.

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C diminue de 2,4 % au premier trimestre par rapport au quatrième trimestre 2021 (contre - 2,8 % en France métropolitaine). Comme au trimestre précédent, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans diminue (- 4,1 %), plus fortement que pour les 25-49 ans (- 2,7 %) et les 50 ans ou plus (- 1,3 %). Concernant les demandeurs les plus âgés, leur part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi est passée de 20,2 % à 28,3 % en dix ans. Par ailleurs, la demande d'emploi diminue davantage au premier trimestre pour les hommes (- 2,6 %) que pour les femmes (- 2,3 %). Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus) reste orienté à la baisse au premier trimestre 2022 (- 4,9 %, soit - 11,0 % sur un an). Ils représentent près de la moitié des demandeurs d'emploi en catégories A, B et C (48 %).

► Avertissement sur les créations d'entreprises

Les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises. Pour plus de détails, se référer à la [documentation sur le sujet](#).

► 5. Créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Les créations d'entreprises sous le régime de micro-entrepreneur en nette augmentation

Au premier trimestre 2022, 71 000 entreprises ont été créées en Île-de-France ► **figure 5**. Par rapport au trimestre précédent, le nombre global de créations dans la région progresse nettement (+ 5,1 % contre + 1,0 % au niveau national). Il est supérieur de 13 % au niveau d'avant-crise sanitaire (quatrième trimestre 2019).

Dans la région, la hausse est surtout portée par les créations sous le régime de micro-entrepreneur qui augmentent plus vite (+ 6,9 %) que celles des entreprises classiques (+ 2,5 %). Au niveau national, elle est le fruit des seules créations sous le régime de micro-entrepreneur (+ 2,4 %) alors que celles des entreprises classiques baissent (- 1,3 %).

Par rapport au quatrième trimestre 2021, le nombre de créations en Île-de-France est en hausse de 9,2 % dans les services aux entreprises et aux particuliers et de 2,5 % dans la construction. En revanche, il fléchit dans le commerce, transports, hébergement et restauration (- 3,9 %). Comparé au niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019), le niveau des créations reste élevé dans les services (+ 23,4 %) mais il diminue dans le commerce, transports, hébergement et restauration (- 4,4 %). Il est en augmentation dans l'industrie (+ 10,4 %) et stable dans la construction (+ 0,9 %), ces deux derniers secteurs ne représentant toutefois que 8,8 % du nombre global de créations au premier trimestre 2022.

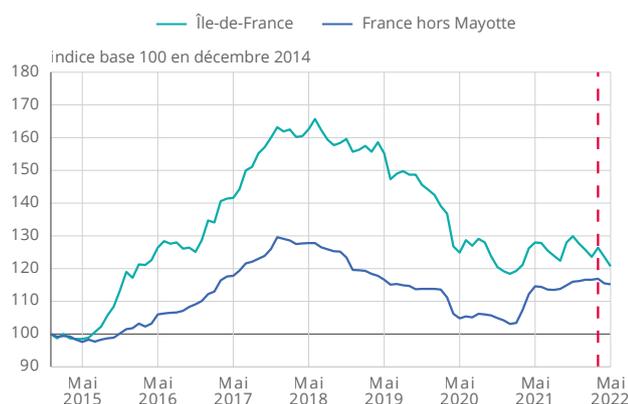
Un marché francilien de la construction qui perd en dynamisme

Entre avril 2021 et mars 2022, 71 100 logements ont été autorisés à la construction en Île-de-France, soit une baisse de 0,3 %, alors qu'ils sont en nette hausse sur l'ensemble de la France hors Mayotte (+ 5,6 % avec 494 600 logements autorisés). Durant la même période, le nombre de logements mis en chantier en région francilienne recule de 1,0 % (66 000 logements commencés) alors qu'il augmente au niveau national (+ 0,6 %) ► **figure 6**.

Au cours du premier trimestre 2022, 5 448 logements ont été commercialisés en Île-de-France, soit 13,2 % de moins qu'au premier trimestre 2021, une baisse plus importante qu'au niveau national (- 8,8 %). Ce volume reste nettement inférieur à celui d'avant-crise (- 29 % par rapport au premier trimestre 2019), et ce de façon beaucoup plus marquée qu'en France métropolitaine (- 16 %).

Dans le neuf, les prix de vente au m² des appartements se stabilisent au premier trimestre 2022 par rapport au trimestre

► 6. Évolution du nombre de logements commencés



Notes : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : SDES, Sit@del2.

précédent, dans la région (- 0,4 %) comme en France hors Mayotte (+ 0,4 %). Cependant, les prix de vente dans le neuf sont en augmentation par rapport au premier trimestre 2021 (+ 1,8 %), une progression moins forte qu'au niveau national (+ 3,7 %).

Dans l'ancien, les prix des logements franciliens augmentent légèrement ce trimestre par rapport au quatrième trimestre 2021 (+ 0,7 %). Sur un an, les prix sont également en hausse (+ 2,5 % entre le premier trimestre 2021 et le premier trimestre 2022). Sur cette même période, l'augmentation des prix dans l'ancien est nettement plus marquée pour les maisons (+ 5,7 %) que pour les appartements (+ 0,9 %).

Concernant les locaux d'activité franciliens, le cumul des autorisations sur les douze derniers mois repart à la hausse par rapport au trimestre précédent (+ 1,7 %) dans les mêmes proportions que dans l'ensemble de la France (+ 1,9 %). Les mises en chantier des locaux augmentent également, en Île-de-France (+ 4,2 %) comme au niveau national (+ 4,6 %).

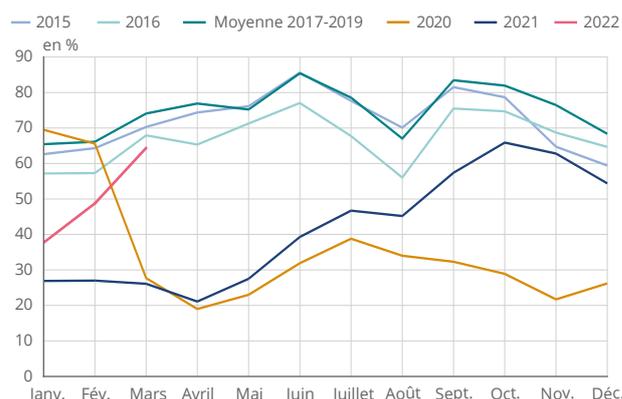
L'activité touristique francilienne poursuit sa reprise mais reste toujours en deçà de son niveau d'avant-crise

Au premier trimestre 2022, les hôtels d'Île-de-France ont enregistré 11,1 millions de nuitées, soit une diminution de 26 % par rapport au premier trimestre 2019. Cette baisse est plus modérée en France métropolitaine (- 16 %).

En Île-de-France, la baisse de 19 % par rapport au trimestre précédent s'explique par la forte réduction du nombre de nuitées hôtelières entre décembre 2021 et janvier 2022 (- 36 %). Cette baisse n'est pas compensée par la reprise amorcée en février (+ 24 % par rapport à janvier) qui s'intensifie entre février et mars (+ 40 %). Les chiffres provisoires d'avril montrent la poursuite de cette reprise (+ 17 % de nuitées par rapport à mars).

Le taux d'occupation dans les hôtels franciliens, au premier trimestre 2022, est supérieur à la moyenne nationale (50 % contre 46 %). Il se situe à 64 % en mars, atteignant un des meilleurs résultats depuis mars 2020. Ce taux demeure toutefois en deçà du taux moyen enregistré à cette même période de l'année avant la crise sanitaire : il était de l'ordre de 75 % en moyenne entre 2017 et 2019 ► **figure 7.**

► 7. Évolution du taux d'occupation des hôtels franciliens



Note : les données du dernier mois affiché sont provisoires.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

Le nombre de nuitées du tourisme d'affaires reste inférieur de 31,5 % à son niveau d'avant-crise (premier trimestre 2019), un écart plus important qu'au niveau national (- 20,1 %). Pour autant, les nuitées d'affaires représentent toujours près de la moitié des nuitées hôtelières.

La clientèle hôtelière reste majoritairement résidente (57 %) au cours du premier trimestre 2022. Néanmoins, la proportion de non-résidents dans le volume total des nuitées progresse, passant de 39 % en janvier à 47 % en mars. Avant la crise, cette proportion était de 60 %. Comparé au premier trimestre 2019, le nombre de nuitées de la clientèle chinoise s'effondre de 94 %. Le nombre de nuitées des Britanniques et des Américains est également très inférieur au niveau d'avant-crise (- 45 % et - 40 %). La baisse de la fréquentation des clientèles espagnole (- 26 %), italienne (- 22 %) et allemande (- 19 %) est un peu moins forte. En revanche, la clientèle néerlandaise est de retour (+ 34 % au premier trimestre 2022 par rapport au même trimestre de 2019).

Les hôtels 3, 4 ou 5 étoiles pâtissent moins de l'absence de clientèle que les autres hôtels. Ils enregistrent une baisse de 24 % des nuitées entre le premier trimestre 2019 et le premier trimestre 2022 contre - 31 % pour les hôtels 1 et 2 étoiles ou non classés. ●

Marie-Christine Abboudi, Samuel Deheeger, Sylvie Druelle, Justine Herbet (Insee), Benoît Trinquier (Drieets Île-de-France)

► Pour en savoir plus

- Insee, « Au premier trimestre 2022, toutes les régions sont au-dessus de leur niveau d'emploi salarié d'avant la crise sanitaire », *Informations Rapides* n° 180, juillet 2022.
- Insee, « Tableau de bord de la conjoncture : Île-de-France », *insee.fr*.
- Cheptitski A., Génin H., Pouget J., Simon O., « Guerre et Prix », Insee, *Note de conjoncture*, juin 2022.
- Insee, « Au premier trimestre 2022, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques est inférieure de 11,3 % à celle de 2019 », *Informations Rapides* n° 123, mai 2022.
- Abboudi M.-C., Chevrot J., Deheeger S., Druelle S., Herbet J., Trinquier B., « Au quatrième trimestre 2021, l'économie francilienne retrouve son niveau d'avant-crise sauf pour le tourisme », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 38, avril 2022.

